

L'Actu sociale trimestrielle <i>par</i>	 DUHAUT AVOCATS	Immeuble Aéroport Bât. A 455 Promenade des Anglais formation@duhaut-avocats.fr Tél : 09 70 72 72 74 https://www.duhaut-avocats.fr/
--	--	--

Programme

1/ Le Focus : Analyse pragmatique des réformes en cours ou à venir (loi, décrets d'application, circulaire...)
2/ Les petites histoires Les apports concrets des décisions de la cour de cassation et des cours d'appel relatives aux relations individuelles et collectives de travail : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les libertés fondamentales ▪ Le contrat de travail (choix, rédaction, modification, clauses sensibles, ...) ▪ La durée du travail, les congés ▪ La maladie, AT/MP, l'inaptitude, santé et sécurité ▪ La rupture du contrat de travail (procédure, motifs, suites...) ▪ Les relations collectives (accords collectifs, élections, fonctionnement des IRP, protection des représentants du personnel...)
3/ En bref Les nouveautés réglementaires à connaître (publication de textes, entrées en vigueur, nouveaux taux de cotisations, etc.)

Prérequis/niveau	Objectifs pédagogiques	Méthode pédagogique
Prérequis : Aucun Niveau : Perfectionnement des connaissances en droit social	Analyser les conséquences pratiques pour votre entreprise de l'actualité législative, réglementaire et jurisprudentielle en matière de droit social. Anticiper les conséquences des évolutions en préparation. Échanger des bonnes pratiques avec les intervenants et avec vos pairs.	Tour de table / Exposé / Atelier Cas pratiques Échanges interactifs Remise d'un support pédagogique

Evaluation des objectifs de la formation :	Dates :	Animateurs :
Quizz d'auto positionnement Avant /Après	<ul style="list-style-type: none"> ■ 17 mars 2022 Sessions à venir : <ul style="list-style-type: none"> ■ 16 juin 2022 ■ 15 septembre 2022 ■ 06 décembre 2022 	Michel DUHAUT & Anne Christine ROUSSET Avocats expérimentés en droit social DUHAUT AVOCATS

Lieux	Durée :	Tarif :
<i>Les formations se dérouleront au cœur d'Hotels de prestige de la région niçoise.</i> <i>Ils vous seront communiqués à l'approche de chaque journée d'animation</i>	De 9h00 à 17h00	590€ HT soit 708€ TTC, la journée Repas et collations offerts

